

Un petit tour vers les investissements de la commune

(budget principal)

Depuis quelques années, les travaux d'investissements à Pouxieux se sont multipliés.

En effet, aux projets votés avant la mise en place du conseil actuel, et qui, pour des raisons diverses ont pris un retard certain : *Rue sous le Bois, Périmètres de captage des sources*, se sont ajoutés les travaux décidés depuis 2008 : *Chaufferie bois, Rénovation du stade, Rue de la Charate...*

Devraient démarrer dans un proche avenir : *La bibliothèque garderie, la salle de convivialité du Saut du Broc*.

Par ailleurs, est également budgétée, l'étude de *la réfection de la rue haute* qui ne pourra être entreprise que lorsque la communauté de commune aura elle-même engagé les travaux d'évacuations pluviales indispensables à la réalisation de la station d'épuration..

Après de nombreuses années relativement pépères, pendant lesquelles les gros investissements semblaient proscrits, les excédents s'accumulaient pour atteindre 1 000 000 € fin 2010, la dette (emprunts) fondait comme neige au soleil (à peine 100 000 € de dettes fin 2012), puis la machine sembla s'emballer.

La municipalité se mit alors à présenter des budgets d'investissement en constante augmentation : 2 000 000 €, puis 3 000 000 € en 2011, 4 000 000 € en 2012.

Les retards pris dans les études et dans la réalisation des chantiers stabilisaient quelque peu la dépense qui s'accroissait moins vite pour atteindre tout de même 1 284 000 € en 2012, dépassant, pour la première fois, le montant total des dépenses de fonctionnement (environ 1 200 000 €).

Les années suivantes ne devraient pas voir cette tendance s'infléchir. Le budget 2013 prévoit 3 748 000€ d'investissements (inclus chaufferie).

Après avoir épongé les excédents, la commune se voit dans l'obligation d'emprunter de nouveau. De 100 000 € fin 2012 (50 € par habitant), la dette devrait dépasser 1 000 000 € en 2013 (soit près de 700 € par habitant) et certainement 2 000 000 € lorsqu'il faudra financer la réfection de la rue haute.

Dans le futur chaque nouvel emprunt verra la dette s'alourdir et les remboursements grever le budget pendant au moins quinze ans. Bon courage aux futures municipalités qui devront jongler, calculer au plus juste pour maintenir les taxes locales à un niveau raisonnable et certainement effectuer des coupures de plus en plus drastiques dans leurs projets.

Parmi les grosses dépenses d'investissement qui ont ou vont engendrer ces besoins de trésorerie, trois projets en cours de réalisation pendant la mandature, ont ou vont certainement coûter, pour la commune plus 500 000 €.

La rue sous le bois, présente en dépenses d'investissement un coût total TTC de 632 000 €. Après déduction de la TVA que la commune va récupérer (100 000 €) et une subvention perçue de 21 000 €, le montant net à la charge de la commune sera de 508 000 €. Ce montant ne comprend pas les travaux de réfection concédés à certains riverains (passés en fonctionnement) et les achats de terrain nécessités par l'élargissement de la rue.

Il restera également à revoir le problème du talutage (terre et roches descendant sur la chaussée) et quelques points de sécurité (fossé de 4 à 5 m non balisé à l'extérieur de courbes).

La dépense pour **la bibliothèque-garderie** a été budgétée à 799 000 € TTC . Compte tenu de la TVA à récupérer (112 000 €), des subventions prévues de 265 000 € (dont 30 000 sur la réserve parlementaire),

il resterait 422 000 € à la charge de la commune (dont 28 000 de prêt CAF sans intérêt). Cependant, ce montant ne concerne que la réalisation du bâtiment proprement dit. Il faudra y ajouter la voirie qui en permettra l'accès (environ 116 000 HT), les travaux de connexion aux réseaux, le mobilier et les aménagements que son fonctionnement va nécessiter.

Prévu pour 908 000 € TTC, **la rénovation du stade** devait normalement coûter à la commune 343 000 € nets compte tenu de la TVA à récupérer (148 000 €) et des subventions espérées de 416 000 € (chiffres présentés lors du vote du projet au conseil). Or, le CNDS (Centre National pour le Développement du Sport) duquel 144 000 € étaient espérés, a décidé de réserver ses subventions uniquement aux grands projets. Par ailleurs, le conseil régional aurait décidé de n'accorder que 50 000 € contre 144 000 demandés. Ce sont ainsi 238 000 € de subvention non reçues qui viendront alourdir le coût net du projet.

Note : Le conseil a pris la décision de réaliser un terrain synthétique, d'un coût plus élevé que la réfection de la pelouse naturelle existante. Ce choix a été motivé par le coût d'entretien nettement moins important pour une pelouse synthétique et la possibilité d'une utilisation quatre fois plus intensive (toutes les équipes peuvent s'entraîner et jouer pratiquement en toute saison sur un synthétique sans l'abimer, ce n'est pas possible avec un gazon naturel).

Parmi les projets d'un coût net moins élevé pour la commune, la chaufferie bois (total TTC 823 000 €, pour un net de 288 000 €, TVA et subvention déduites (à noter que 2 chaudières étaient à remplacer si ce projet n'avait pas été réalisé), et la salle de convivialité du saut du broc (390 000 € TTC, 304 000 € TVA et subventions déduites).